

Modifiez le style du titre



2022 Project Objectives



Calcul de la retenue pour heures d'absence



Salaire mensuel

/ nbre d'heure (ou jours ouvrés) effectives réelles de travail pdt le mois d'absence

(sans tenir compte du nbre d'heures mensualisées _ y compris les jours fériés « tombant » un jour normalement travaillé)

X nbre d'heures (ou jours ouvrés) réelles d'absence

= Montant de la retenue



contact@opaierationnelle.fr









Isabelle Valles